

COGELEC

Société anonyme

370 rue de Maunit

85 290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

Atlantique Révision Conseil - A. R. C. -
52 rue Jacques-Yves Cousteau
85 018 La Roche-sur-Yon
S.A. au capital de 40 000 €
343 156 766 RCS La Roche/Yon

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

COGELEC

Société anonyme

370 rue de Maunit

85 290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société COGELEC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société COGELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.4 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés qui expose l'incidence sur les comptes des changements de méthodes comptables relatifs à l'application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location » et de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation et dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement

(Voir notes 6.4.8, 6.6.1 et 6.7.1 de l'annexe aux comptes consolidés)

Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, les immobilisations incorporelles issues de développement représentent au bilan consolidé du groupe un montant net de 7.6 M€ (y compris l'intégralité des immobilisations incorporelles en cours).

Tel que cela est décrit dans les notes 6.4.8, 6.6.1 et 6.7.1 de l'annexe aux comptes consolidés, les immobilisations incorporelles issues de développement sont comptabilisées par le groupe dès lors que les critères d'immobilisation définis par la norme IAS 38 sont strictement respectés et notamment dès lors qu'il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles issues de développement sont amorties sur la durée d'utilisation attendue par le Groupe, sur une durée de cinq ans à compter du lancement commercial.

Les immobilisations incorporelles issues de développement amorties et non encore amorties font l'objet d'un test de dépréciation annuel et lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié.

Le groupe comptabilise une dépréciation lorsque la valeur recouvrable d'un projet de développement est inférieure à la valeur nette comptable des coûts capitalisés correspondants.

Nous avons identifié la détermination des projets donnant lieu à la comptabilisation d'immobilisations incorporelles générées en interne comme un point clé de notre audit en raison du caractère significatif de ces actifs incorporels dans le bilan consolidé du groupe et du jugement exercé par la direction lors de leur capitalisation initiale et de la réalisation des tests de dépréciation, le cas échéant.

Réponse apportée lors de notre audit

Dans le cadre de l'audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de la procédure encadrant la détermination des projets donnant lieu à la comptabilisation d'immobilisations incorporelles générées en interne,
- Comparer les montants enregistrés en comptabilité avec les données issues des systèmes de suivi opérationnel des temps imputés sur les projets de développement / avec les factures des prestataires externes imputées sur les projets de développement ;
- Analyser et tester, par sondages, les principaux projets et montants inclus dans les immobilisations générées en interne au cours de la période ;
- Analyser par entretiens avec les personnes en charge du développement, la faisabilité technique des projets en cours,
- Analyser par entretiens avec la Direction, les évolutions stratégiques attendues concernant les projets en cours.
- Apprécier, par sondage, les données et les hypothèses retenues par le groupe dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement (notamment prévisions de ventes, taux d'actualisation, taux de croissance long terme).
- Revoir les analyses de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues,
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe relatives à ces frais activés.

Comptabilisation des produits relatifs aux contrats d'abonnement et aux offres globales

(Voir notes 6.4.18 et 6.8.1 de l'annexe aux comptes consolidés)

Point clé de l'audit

Outre les ventes de matériels, le chiffre d'affaires du Groupe est composé de prestations de services (contrats d'abonnement) et des offres globales.

- Les contrats d'abonnements sont soit intégralement payés à la souscription pour toute la durée du contrat (offre prépayée), soit payés à échéances périodiques sur la durée du contrat. Ils sont comptabilisés au résultat de manière linéaire sur la durée du contrat via la comptabilisation de passifs de contrats.
- Les offres globales recouvrent la location de matériel (platines, etc.) et la prestation de services (abonnement, maintenance). Pour ces contrats :
 - Le matériel loué est traité comme un contrat de location financement conformément à IFRS 16 (les paiements actualisés couvrant la juste valeur du bien loué). Ainsi un produit est comptabilisé à la date de livraison pour un montant correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.
 - Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées de façon linéaire sur la durée du contrat.

Nous avons considéré la comptabilisation des produits comme un point clé de l'audit en raison du volume important de transactions et du montant élevé de chiffre d'affaires différé à la clôture.

Réponse apportée lors de notre audit

Nous avons tout d'abord obtenu une description du processus lié à la comptabilisation des différents flux de chiffres d'affaires depuis la conclusion du contrat jusqu'à la facturation et la réception des paiements. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par le Groupe.

Nous avons également eu recours à des spécialistes en systèmes d'information de manière à évaluer les contrôles généraux informatiques relatifs à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont également porté :

- Sur la réalisation de procédures analytiques, en rapprochant nos propres estimations de chiffre d'affaires et de passifs de contrat avec les montants comptabilisés et sur la réalisation de tests de détail sur la base d'échantillon, en réconciliant les montants comptabilisés avec les contrats signés ;
- Sur le contrôle de l'annexe aux comptes consolidés afin de vérifier qu'elle donnait une information appropriée, notamment pour ce qui est de l'échéance des passifs de contrat.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et

réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 21 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société COGELEC par l'assemblée générale du 17 mars 2015 pour le cabinet Atlantique Révision Conseil (ARC) et du 4 janvier 2018 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2019, le cabinet Atlantique Révision Conseil (ARC) était dans la 5ème de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés était dans la 2ème année de sa mission sans interruption, dont chacun deux années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

La Roche-sur-Yon et Rennes, le 22 avril 2020

Les commissaires aux comptes

Atlantique Révision Conseil - A. R. C. - Deloitte & Associés



Sébastien Caillaud



Guillaume RADIGUE

SOMMAIRE

1.	Bilan	3
2.	Compte de résultat	5
3.	Eléments du résultat global	6
4.	Tableau des flux de trésorerie	7
5.	Tableau de variation des capitaux propres	8
6.	Annexe aux comptes IFRS	9
6.1.	Présentation du Groupe et des évènements importants	9
6.1.1.	Information relative à la Société et à son activité	9
6.1.2.	Evènements marquants au cours de l'exercice 2019	9
6.2.	Appréciation des facteurs de risque	12
6.3.	Evènements postérieurs à la clôture 2019	13
6.4.	Principes, règles et méthodes comptables	14
6.4.1.	Déclaration de conformité	14
6.4.2.	Principe de préparation des états financiers	14
6.4.3.	Continuité d'exploitation	14
6.4.4.	Méthodes comptables	14
6.4.5.	Méthode de consolidation	16
6.4.6.	Utilisation de jugements et d'estimations affectant les actifs et les passifs	17
6.4.7.	Ventilation des actifs et des passifs en courant/non courant	17
6.4.8.	Immobilisations incorporelles	18
6.4.9.	Immobilisations corporelles	19
6.4.10.	Suivi de la valeur des actifs non courants (hors actifs financiers)	20
6.4.11.	Stocks	21
6.4.12.	Créances clients et autres créances	21
6.4.13.	Les actifs et passifs financiers	22
6.4.14.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	22
6.4.15.	Avantages du personnel	23
6.4.16.	Provisions et passifs éventuels	24
6.4.17.	Impôts	25
6.4.18.	Reconnaissance des produits	26
6.4.19.	Subventions	29
6.4.20.	Contrats de location	30
6.4.21.	Endettement financier net	31
6.4.22.	Conversion des opérations en devise	31
6.4.23.	Informations sectorielles	31
6.4.24.	Capitaux propres	32
6.4.25.	Présentation du compte de résultat	32
6.4.26.	Modalités de calcul du résultat net par action	33
6.5.	Périmètre de consolidation	34
6.6.	Dépréciation des actifs	35
6.6.1.	Dépréciation des actifs non financiers	35
6.6.2.	Dépréciation des actifs financiers	35
6.7.	Bilan	36
6.7.1.	Immobilisations incorporelles	36

6.7.2.	Immobilisations corporelles _____	39
6.7.3.	Autres actifs financiers _____	41
6.7.4.	Autres actifs non courants _____	41
6.7.5.	Impôts différés _____	42
6.7.6.	Stocks et en cours _____	44
6.7.7.	Créances clients et autres créances courantes _____	45
6.7.8.	Trésorerie et équivalents trésorerie _____	46
6.7.9.	Capital _____	47
6.7.10.	Passifs financiers _____	48
6.7.11.	Analyse de l'endettement financier net _____	50
6.7.12.	Provision pour engagement de retraite _____	51
6.7.13.	Autres provisions _____	51
6.7.14.	Actifs et Passifs éventuels _____	51
6.7.15.	Dettes fournisseurs et autres dettes _____	52
6.8.	Compte de résultat _____	53
6.8.1.	Chiffre d'affaires _____	53
6.8.2.	Achats consommés _____	55
6.8.3.	Charges de personnel et effectif _____	56
6.8.4.	Charges externes _____	58
6.8.5.	Détail des autres produits et charges opérationnels courants _____	58
6.8.6.	Détail des autres produits et charges opérationnels _____	59
6.8.7.	Coût de l'endettement net _____	60
6.9.	Tableau des flux de trésorerie _____	61
6.10.	Autres informations _____	63
6.10.1.	Impôts _____	63
6.10.2.	Parties liées _____	65
6.10.3.	Rémunérations des principaux dirigeants _____	66
6.10.4.	Honoraires des commissaires aux comptes _____	67
6.10.5.	Indicateurs opérationnels de performance _____	69
6.11.	Risques portés par les instruments financiers _____	70
6.11.1.	Analyse des covenants _____	70
6.11.2.	Echéancier des actifs et passifs financiers _____	70
6.11.3.	Juste valeur des actifs et passifs financiers _____	74
6.11.4.	Engagements hors bilan par échéance _____	75
6.11.5.	Secteurs opérationnels _____	77

1. Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)

A C T I F	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	6.7.1	8 205	7 387
Immobilisations corporelles	6.7.2	8 157	6 104
Autres actifs financiers	6.7.3	264	255
Autres actifs non courants	6.7.4	4 108	3 510
Actifs d'impôts non courants	6.7.5		
Total actif non courant		20 734	17 256
Stocks et en-cours	6.7.6	10 511	8 349
Créances clients et comptes rattachés	6.7.7	9 811	8 978
Autres actifs courants	6.7.7	2 196	1 725
Actifs d'impôts courants	6.10.1		787
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.7.8	17 371	16 358
Total actif courant		39 889	36 198
TOTAL ACTIF		60 624	53 453

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.

PASSIF (en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	6.7.9 et 5	4 004	4 004
Primes d'émission	5	18 551	18 551
Autres éléments du résultat global	5	-159	4
Réserves consolidées part du groupe	5	-3 681	-2 005
Résultat consolidé part du groupe	5	-2 862	-1 064
Capitaux propres part du groupe	5	15 853	19 490
Réserves consolidées part des minoritaires	5		
Résultat consolidé part des minoritaires	5		
Capitaux propres part des minoritaires	5		
Total capitaux propres		15 853	19 490
Emprunts et dettes financières	6.7.10	8 885	5 950
Provisions pour engagements de retraite	6.7.12	606	396
Autres provisions à long terme	6.7.13	1 043	871
Autres passifs non courants	6.7.15	19 419	16 214
Passifs d'impôts non courants	6.7.5	134	57
Total passif non courant		30 087	23 487
Emprunts et dettes financières	6.7.10	3 191	2 006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.7.15	2 803	2 952
Autres passifs courants	6.7.15	7 205	5 517
Passifs d'impôts courant	6.10.1	1 485	
Total passif courant		14 683	10 476
TOTAL PASSIF		60 624	53 453

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.

2. Compte de résultat

en milliers d'euros

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
CHIFFRE D'AFFAIRES	6.8.1	39 984	33 570
Autres produits de l'activité		5	4
Achats consommés	6.8.2	-15 125	-13 898
Charges de personnel	6.8.3	-14 213	-10 011
Charges externes	6.8.4	-8 205	-6 844
Impôts et taxes		-590	-429
Dotations / Reprises amortissements	6.7.1 et 6.7.2	-3 301	-1 787
Dotations / Reprises provisions et dépréciations		-370	-1 121
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		626	1 016
Autres produits et charges opérationnels courants	6.8.5	305	215
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		-884	715
Autres produits et charges opérationnels	6.8.6	-1	-418
RESULTAT OPERATIONNEL	6.4.25	-885	297
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		22	7
Coût de l'endettement financier brut		-232	-303
Coût de l'endettement financier net	6.4.25 et 6.8.7	-210	-295
Autres produits et charges financiers	6.8.7	132	45
Charges d'impôt	6.10.1	-1 899	-1 111
Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence			
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-2 862	-1 064
Part du groupe		-2 862	-1 064
Part des minoritaires			
RESULTAT NET DE BASE PAR ACTION	6.4.26	-	0,3265
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION	6.4.26	-	0,3265

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.

3. Eléments du résultat global

en milliers d'euros

	31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT DE LA PERIODE	-2 862	-1 064
Eléments recyclables en compte de résultat		
Ecart de conversion	-76	
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres		
Eléments non recyclables en compte de résultat		
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres	30	-6
Ecart actuariel	-117	25
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	-163	18
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	-3 025	-1 046
Part du groupe	-3 025	-1 046
Part des minoritaires		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.

4. Tableau des flux de trésorerie

en milliers d'euros

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<u>FLUX DE TRESORERIE LIE A L'ACTIVITE</u>			
Résultat net des activités poursuivies	2	-2 862	-1 064
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6.7.1-2-3-7-12-13	3 567	2 323
Reprises de subventions	6.8.5	-421	-245
Part des produits constatés d'avance repris au résultat	6.7.15	-1 948	-1 633
Plus et moins-values de cessions	6.9.1	-13	75
Ecart de change sur réciprocity		-135	14
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		-1 813	-530
Coût de l'endettement financier net	6.8.7	210	295
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6.9.2	1 609	883
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		6	648
Impôts versés	6.9.3	771	-1 873
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- Autres actifs non courants	6.7.4	-598	-491
- Stocks	6.9.4	-2 174	-1 385
- Clients	6.9.5	-823	-638
- Autres actifs courants (hors prêts et cautions)	6.9.6	-466	-91
- Autres passifs non courants	6.9.7	3 197	2 999
- Fournisseurs	6.9.8	-91	-635
- Autres passifs courants	6.9.9	4 055	2 332
	Total	3 100	2 091
Flux net de trésorerie généré par l'activité		3 877	866
<u>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>			
Acquisitions d'immobilisations	6.9.10	-3 728	-3 400
Cessions d'immobilisations	6.8.6	39	3
Variation des prêts et avances consenties	6.9.11	-23	-118
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-3 712	-3 515
<u>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	5		-2 000
Augmentation de capital en numéraire	5		19 352
Actions propres	5	-612	-345
Emissions d'emprunts	6.9.12	4 334	
Remboursements d'emprunts	6.7.10	-2 749	-3 362
Coût de l'endettement financier net	6.8.7	-210	-295
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		763	13 350
<u>VARIATION DE LA TRESORERIE</u>		928	10 701
Trésorerie d'ouverture		16 353	5 666
Trésorerie de clôture	6.7.8	17 371	16 353
Variation des écarts de conversion		-90	14
Variation de la trésorerie		928	10 701

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.

5. Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros

	Capital social	Primes	Autres éléments du résultat global	Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres	Intérêts minoritaires	Capitaux propres groupe
Au 31 décembre 2017	534	2 264	-15	-2 159	2 905	3 529	0	3 529
Mouvements :								
Affectation résultat N-1				2 905	-2 905			
Dividendes versés aux associés de la société mère				-2 000		-2 000		-2 000
Augmentation de capital par imputation sur les autres réserves	406			-406				
Augmentation de capital par imputation sur les primes d'émission	2 264	-2 264						
Augmentation de capital suite IPO	801	20 110				20 910		20 910
Imputation des frais IPO net d'IS		-1 558				-1 558		-1 558
Actions propres				-345		-345		-345
Ecarts actuariels			18			18		18
Résultat consolidé					-1 064	-1 064		-1 064
Au 31 décembre 2018	4 004	18 551	4	-2 005	-1 064	19 490	0	19 490
Mouvements :								
Affectation résultat N-1				-1 064	1 064			
Actions propres				-612		-612		-612
Ecarts actuariels			-87			-87		-87
Ecart de change			-76			-76		-76
Résultat consolidé					-2 862	-2 862		-2 862
Au 31 décembre 2019	4 004	18 551	-159	-3 681	-2 862	15 853	0	15 853

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.

La prime d'émission de 2 264 K€ trouve son origine le 23 mai 2014, dans le cadre d'une augmentation de capital suite à la transformation d'ORA (obligations remboursables en actions). Cette prime a été incorporée au capital social le 23 avril 2018.

L'augmentation de capital du 13 juin 2018, liée à l'introduction en Bourse de la société, a généré une nouvelle prime d'émission d'un montant de 20 110 K€, sur laquelle sont venus s'imputer les frais d'IPO nets d'IS pour un montant de 1 558 K€.

Les actions propres sont retraitées conformément à la note 6.7.9.

6. Annexe aux comptes IFRS

Les informations ci-après constituent l'annexe des comptes IFRS faisant partie intégrante des états financiers présentés pour les exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018. Chacun de ces exercices a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (K€), sauf indication contraire, et les différences de ± 1 K€ sont dues aux arrondis.

6.1. Présentation du Groupe et des événements importants

6.1.1. Information relative à la Société et à son activité

La société COGELEC est une Société Anonyme (SA). Les comptes IFRS comprennent la société mère COGELEC et ses filiales.

Adresse du siège social : 370 rue Maunit, Mortagne-sur-Sèvre (85290), France.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 433 034 782

COGELEC est un fabricant français d'interphones téléphoniques et de solutions de contrôle d'accès dans l'habitat collectif et individuel. La société est organisée de façon à apporter la meilleure offre globale à ses clients et à développer de nouveaux produits, en investissant dans la recherche-développement.

La Société COGELEC et ses filiales est ci-après dénommée la « Société » ou le « Groupe ».

Dans le cadre de son développement à l'export, le 4 décembre 2017, la société COGELEC a souscrit au capital de la société INTRATONE GmbH. Son siège est à Düsseldorf et la société a été immatriculée le 28 décembre 2017. Le 12 février 2018, la société COGELEC a souscrit au capital de la société INTRATONE UK Limited dont le siège est à Londres. Le 29 octobre 2018, la société COGELEC a souscrit au capital de la société INTRATONE BV dont le siège est à Amsterdam. Ces sociétés ont été créées dans le but de faciliter la commercialisation des produits INTRATONE à l'international. Elles sont pour le moment en phase de lancement et ont généré 6.7 M€ de pertes sur 2019 ainsi réparties :

- INTRATONE GMBH : - 3.2 M€
- INTRATONE UK : - 2.1 M€
- INTRATONE BV : - 1.4 M€

6.1.2. Evénements marquants au cours de l'exercice 2019

Résultats 2019

Le chiffre d'affaires 2019 s'établit à 40,0 M€ contre 33,6 m€ en 2018 en croissance de + 19,1 %.

L'activité en France progresse de 17,4 % à 36,4 M€ contre 31,0 M€ tirée principalement par les ventes d'Intratone. L'international ressort à 3,5 M€ contre 2,5 M€ un an auparavant, soit une augmentation de 39,2 %, avec la montée en puissance de l'activité commerciale en Europe.

Les abonnements, toujours en forte croissance (+ 22,6 %), s'établissent à 9,8 M€ sur l'année 2019 et représentent désormais 25 % du chiffre d'affaires.

COGELEC abonne désormais plus d'un million de logements. La marge brute est en progression de 23% à 25,5 M€, soit 63,7% du chiffre d'affaires. Cette croissance confirme la montée en puissance du parc d'abonnés.

Les recrutements sont finalisés à l'international, les filiales comptent désormais 65 collaborateurs au 31/12/2019, l'effectif moyen a donc varié de 38 personnes entre 2018 et 2019. Le renforcement en France des équipes notamment dans le cadre de l'industrialisation de Kibolt a fait varier l'effectif moyen de 25 personnes. Au total, COGELEC compte un effectif de 256 collaborateurs au 31 décembre 2019 contre 169 collaborateurs au 31 décembre 2018.

Avec une politique d'innovation toujours dynamique et le déploiement des filiales à l'international, les charges externes sont également en croissance à 8,2 M€ contre 6,8 M€, intégrant notamment une hausse des frais comptables, juridiques, de conseils (étude de brevets) et de recrutement et une hausse des budgets de communication et de publicité pour nos implantations en Europe.

En application de la norme IFRS 16, les charges de loyers sont retraitées pour un montant de 0,66 M€ avec un impact sur les dotations aux amortissements et aux provisions pour 0,67 M€.

L'EBITDA ressort ainsi à 2.8 M€ et le résultat opérationnel à -0,9 M€. La charge d'impôt est en hausse, comparée à la même période de l'exercice précédent qui bénéficiait d'un produit d'impôts différé. Le résultat net s'inscrit en perte à -2.9 M€.

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres ressortent à 15,9 M€ contre 19,5 M€ au 31 décembre 2018. La dette financière est en hausse à 12.1 M€ contre 7,9 M€ au 31 décembre 2018, intégrant 1,9 M€ en application de la norme IFRS 16 et 4.3 M€ d'emprunts bancaires contractés pour couvrir les phases de lancement et d'industrialisation des nouveaux produits. Le Groupe dispose à fin décembre 2019 d'une trésorerie brute de 17,4 M€.

Synthèse et perspectives

La stratégie se confirme par l'accélération de la croissance au regard de l'exercice précédent, alors même que l'international ne représente qu'une part peu substantielle de chiffre d'affaires. La France porte la performance annuelle du groupe grâce, en partie, à la commercialisation de nouveaux produits innovants tels que la platine à boutons.

L'effort d'investissements pour renforcer les équipes de R&D produirons leurs premiers effets dans le courant de l'année 2020 et nous observerons les retombées positives de cette action à l'occasion de la sortie de la gamme connect'IT. Cette nouvelle gamme vient enrichir et compléter notre offre produit pour l'habitat collectif et s'inscrit, naturellement, sur un modèle d'abonnement.

La poursuite de la conquête des territoires de nos filiales et la présence renforcée de la société sur son marché d'origine offre au groupe un fort potentiel de développement sur l'exercice à venir.

Le déploiement de solutions GSM, plus adaptée à un marché en recherche de performance d'ordre économique et surtout d'ordre écologique, nous conforte sur le choix stratégique de l'entreprise et sur les solutions d'offre globale GSM proposées par COGELEC pour l'avenir.

Conformément aux valeurs qui nous ont permis de développer le groupe COGELEC, tel que nous le connaissons aujourd'hui, nous continuerons d'élaborer et de créer des innovations qui accompagneront le monde du contrôle d'accès tout en veillant à préserver, chaque jour davantage, l'humain et l'environnement, qui sont nos priorités.

6.2. Appréciation des facteurs de risque

COGELEC peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, COGELEC met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de COGELEC est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

- **Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif, celui-ci est principalement concentré sur les créances clients. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la Direction, en fonction des informations à la date de clôture.

En ce qui concerne les créances clients, la Société évalue régulièrement, en interne, le risque de crédit client et la situation financière de ses clients. Il est précisé que le poste clients se compose d'un très grand nombre de factures de petits montants répartis sur de nombreux tiers différents. Cette configuration tend à limiter le risque en question.

- **Risque de liquidité**

La trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 17 371 K€ au 31 décembre 2019.

La trésorerie disponible est placée essentiellement sur (i) des comptes bancaires et (ii) des comptes de placements à court terme (comptes à terme) très liquides et facilement convertibles à une échéance inférieure à 3 mois en un montant connu de trésorerie et dont la valeur est très faiblement exposée à des risques de variation.

La Société n'est pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur un horizon de temps de 12 mois.

Un risque significatif en matière de liquidités serait que les clients concernés demandent en même temps la résiliation de leurs contrats d'abonnements prépayés et exigent le remboursement des sommes perçues d'avance par la Société (PCA). La probabilité d'occurrence de ce risque est cependant jugée faible par la Société.

- **Risque de change**

La stratégie du Groupe est de favoriser l'euro comme devise dans le cadre de la signature de ses contrats.

Le Groupe est exposé aux risques de change dans le cadre de ses achats de composants aux États-Unis et en Asie (achats effectués en dollars). Ces achats en devises s'élevaient à 5.7 M\$ en 2019 contre 5.2 M\$ en 2018.

Le Groupe n'a pas pris à ce stade de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. Il fait pour le moment tous ces achats en dollars en spot.

- **Risque de taux d'intérêt**

Au 31 décembre 2019, les dettes financières de la Société ne sont pas soumises au risque de volatilité de taux d'intérêt dans la mesure où la Société est endettée à taux fixes.

- **Risque de marché**

Les risques financiers de marché (risques sur actions propres) sont suivis par un prestataire externe. Pour le détail des opérations de l'exercice, voir note 6.7.9.

6.3. Evènements postérieurs à la clôture 2019

L'épidémie COVID-19 est considérée comme un évènement de l'année 2020.

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration le 21 avril 2020 sont survenus la crise sanitaire évolutive du Covid-19 et, en France et dans de nombreux pays, des mesures de confinement. La situation dans le contexte actuel reste incertaine et évolutive. La société a procédé à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie pour les douze prochains mois en intégrant ce nouveau contexte, au mieux des informations disponibles à date. Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée.

6.4. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

6.4.1. Déclaration de conformité

La Société a établi ses comptes, arrêtés par le conseil d'administration le 21 avril 2020, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'établissement des états financiers, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2018 établi selon le même référentiel.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), comprend les normes comptables internationales (IAS – International Accounting Standards et IFRS – International Financial Reporting Standards), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (IFRIC - International Financial Interpretations Committee).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par le Groupe sont décrits ci-après.

6.4.2. Principe de préparation des états financiers

Les comptes IFRS du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS : les avantages du personnel évalués selon la méthode des unités de crédits projetés, les emprunts et dettes financières évalués selon la méthode du coût amorti (voir note 6.10.3).

6.4.3. Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu par le Conseil d'administration.

6.4.4. Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour le Groupe au 1er janvier 2019.

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2019

- IFRS 16 « Contrats de locations » - Nouvelle norme sur la comptabilisation des contrats de location
- IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat » - Clarifications concernant la comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat
- Amendements à IAS 19 - Avantages du personnel : Modification, réduction ou liquidation d'un régime
- Amendements à IAS 28 - Intérêts à long terme dans des entreprises associées et coentreprises
- Amendements à IFRS 9 – Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative
- Améliorations annuelles (cycle 2015-2017) - Améliorations annuelles des normes IFRS cycle 2015-2017 (Normes concernées : IFRS 3, IFRS 11, IAS 12 et IAS 23)

Première adoption de la norme IFRS 16

Le Groupe applique la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1er janvier 2019. Précédemment, chaque contrat de location était qualifié soit de location-financement, soit de location simple avec un traitement comptable propre à chaque catégorie.

Le Groupe a choisi d'appliquer la méthode de transition rétrospective simplifiée.

En application d'IFRS 16, les contrats de location sont désormais reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.

Au 1er janvier 2019, le Groupe a circularisé les banques afin de connaître les taux de financement qu'elles accorderaient pour chacun des contrats. Ce sont ces taux bancaires qui ont été utilisés pour l'actualisation des loyers. Les taux oscillent entre 0.15% et 0.43% selon l'échéance des contrats et les sommes à financer.

Au 1er janvier 2019, l'impact sur l'endettement et l'actif immobilisé s'élève à 1 098 K€.

Comme l'autorisent les textes, par mesure de simplification, le Groupe a fait le choix de ne pas retraiter les contrats qui avaient une durée résiduelle inférieure à 12 mois au 1er janvier 2019, ainsi que ceux qui avaient une valeur inférieure à 5 000 \$.

Tableau de réconciliation des obligations contractuelles relatives aux contrats de locations simples au 1er janvier 2019 :

En milliers d'€	
Montant des obligations contractuelles liées aux contrats de location simple au 1 ^{er} janvier 2019	1 656
Contrats ne rentrant pas dans le champ d'IFRS 16 ou qui bénéficient de l'exemption	- 58
Différence liée aux révisions de loyers	5
Différence liée à la modification de la durée d'engagement ⁽¹⁾	- 502
Effet d'actualisation	- 2
Montant de l'obligation locative au 1^{er} janvier 2019	1 098

(1) Le Groupe envisage d'exercer son option de résiliation à la première échéance triennale du bail commercial de Nantes, d'une durée initiale de 9 ans.

Les impacts de la première application d'IFRS 16 sur le bilan du Groupe au 1er janvier 2019 se résument ainsi :

En milliers d'€	31/12/2018 publié	Impact de la transition IFRS16	01/01/2019 retraité
Immobilisations incorporelles	7 387	33	7 420
Immobilisations corporelles	6 104	1 065	7 169
Emprunts et dettes financières (courant et non courant)	7 956	1 098	9 054

IFRIC 23 – Incertitudes relatives aux traitements fiscaux

L'interprétation d'IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation de l'impôt, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement comptable en résultat. L'adoption d'IFRIC 23 n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Normes, amendements de normes et interprétations publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe :

- Amendements à IAS 1 et IAS 8 – Définition de « l'importance relative »
- Amendements à IAS 39, IFRS 7 et IFRS 9 – Réforme des taux d'intérêt de référence

Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes. Elle n'anticipe pas, à ce stade, d'impact significatif sur ses états financiers.

6.4.5. Méthode de consolidation

Le Groupe applique les normes IFRS 10, « États financiers consolidés », IFRS 11, « Partenariats » et IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ».

La norme IFRS 10, qui traite de la comptabilisation des états financiers consolidés, présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant le critère à remplir pour consolider une entité. Un investisseur exerce le contrôle sur une entité détenue, s'il détient le pouvoir sur cette entité, s'il est exposé aux rendements variables de l'entité, ou s'il a des droits sur ces rendements variables en raison de son implication dans cette entité, et s'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements.

Les filiales sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle.

6.4.6. Utilisation de jugements et d'estimations affectant les actifs et les passifs

La Direction de la société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances. Celles-ci constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments de produits et de charges et d'actif et de passif. Ces estimations ont une incidence sur les montants de produits et de charges et sur les valeurs d'actifs et de passifs. Il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement être différents des estimations retenues.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date de clôture sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture concernent :

- L'évaluation des immobilisations incorporelles liées aux développements (se référer aux notes 6.6.1 et 6.7.1)
- L'évaluation des stocks (se référer aux notes 6.4.11 et 6.7.6)
- L'évaluation des provisions pour engagement de retraites (se référer aux notes 6.4.15 et 6.7.13)
- Les provisions pour charges (se référer aux notes 6.4.16 et 6.7.14)
- Le crédit impôt recherche (se référer à la note 6.4.19).

6.4.7. Ventilation des actifs et des passifs en courant/non courant

Conformément à la norme IAS 1, la Société présente ses actifs et passifs en distinguant les éléments courants et non courants :

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée sont classés en courant.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les provisions au passif entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en passifs non courants.
- Les dettes financières qui doivent être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

6.4.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de frais de développement et d'immobilisations en cours. Les immobilisations en cours sont constituées de dépenses réalisées pour des projets non encore activés.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des produits qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont ainsi immobilisés dans la mesure où les six critères définis par la norme IAS 38 sont respectés :

- Faisabilité technique en vue de la mise en service ou de la vente,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources pour achever le développement et utiliser ou vendre,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux différents projets.

Les frais de développement activés sont des frais directement affectables à un projet, tels qu'ils résultent du suivi des coûts par projet. La quote-part du crédit d'impôt recherche lié aux projets activés est retraitée en produits constatés d'avance.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 Intérêts d'emprunts n'a pas conduit à inclure d'intérêts dans les coûts de développement.

La société analyse régulièrement le respect des critères d'activation. Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux projets, et notamment lorsque la société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités définies à la note 6.6.1.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les immobilisations incorporelles sont aussi constituées de coûts d'obtention du contrat. Conformément à la norme IFRS 15, ces coûts liés à des contrats comprenant des prestations sur plusieurs exercices, sont capitalisés et amortis sur la durée de chaque contrat.

Enfin, les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels et licences, amortis sur une durée comprise entre 1 et 3 ans. Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat de location soit une durée allant de 3 à 4 ans.

6.4.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux terrains et constructions, aux installations et agencements générales, à des matériels et outillages, aux matériels de transport, de bureau et d'informatique, et au mobilier. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année.

Des composants ont été identifiés pour l'ensemble immobilier. Chaque composant a été amorti sur une durée d'utilisation appropriée :

- Gros œuvre : 35 ans
- Bardage : 20 ans
- Installations générales : 15 ans
- Agencements : 10 ans

Pour les autres immobilisations corporelles, les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Installations générales et aménagements : 2 à 10 ans
- Matériels et outillages : 1 à 10 ans
- Matériels de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

Concernant les droits d'utilisation, ils sont amortis sur la durée du contrat de location soit une durée allant de 3 à 7 ans.

Les plans d'amortissements et les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revus chaque année.

6.4.10. Suivi de la valeur des actifs non courants (hors actifs financiers)

La revue de l'évaluation des actifs non courants (actifs incorporels et actifs corporels) est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

La valeur recouvrable d'un actif est le montant le plus élevé entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des actifs auxquels il est possible de rattacher des flux de trésorerie indépendants est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans élaborés par la direction du groupe, associés à la détermination d'une valeur terminale (actualisation des flux de trésorerie à l'infini).
- Le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les actifs incorporels et corporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent. La valeur recouvrable de l'U.G.T. est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (D.C.F.) selon les mêmes principes que ceux détaillés ci-dessus.

La valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé de ses actifs immobilisés.

Les pertes de valeur sont constatées lorsqu'il apparaît que la valeur comptable d'un actif est notablement supérieure à sa valeur recouvrable.

6.4.11. Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, sous déduction des frais de commercialisation.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks. Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

6.4.12. Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations, le cas échéant. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat. Elle est constituée dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer tout ou partie de sa créance.

La Direction procède régulièrement à la revue et à l'évaluation de la valeur recouvrable des créances clients. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation ou une perte sur créance irrécouvrable est comptabilisée en résultat net. Cette évaluation du risque-crédit repose sur l'expérience passée en matière de recouvrement de créances et de défauts de paiement, le niveau d'antériorité des créances dont l'échéance est dépassée, ainsi que sur les conditions de paiements octroyées.

Les créances comprennent des créances liées à des contrats de location de matériels aux clients.

L'ensemble des créances à plus d'un an sont présentées en autres actifs non courants.

6.4.13. Les actifs et passifs financiers

Les actifs financiers

Les actifs financiers comprennent des prêts, des parts bancaires, des dépôts et cautionnements, des titres de participation.

Le Groupe applique les normes IAS 32, IFRS 9 et IFRS 7. La norme IFRS 9 définit deux catégories d'actifs financiers:

- les actifs financiers en juste valeur dont les variations sont comptabilisées soit au compte de résultat s'ils sont détenus à court terme, soit en capitaux propres s'ils correspondent à un investissement à long terme ;
- les actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et créances.

En tout état de cause, la société COGELEC évalue au coût les actifs financiers déduction faite de toute perte de valeur éventuelle.

Les passifs financiers

Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

6.4.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués de comptes bancaires et de comptes de placements à court terme (comptes à terme) très liquides et facilement convertibles sur une durée inférieure à 3 mois en un montant connu de trésorerie et dont la valeur est très faiblement exposée à des risques de variation.

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

6.4.15. Avantages du personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les obligations de la société COGELEC en matière de pension, complément de retraite et indemnité de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables en France. La couverture des obligations en matière de pension et complément de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les sociétés étrangères étant juste créées, il n'y a pas d'avantage au personnel à ce stade.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement de la société au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante :

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

Hypothèses	31/12/2019	31/12/2018
Référence taux d'actualisation	Taux IBOXX corporate AA + 10 ans	
Taux d'actualisation	0,60%	1,57%
Table de mortalité	INSEE 2010-2012	INSEE 2010-2012
Progression des salaires	4% dégressif	4% dégressif
Taux de turn-over	2,44%	2,47%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

Ces avantages reposent principalement sur le régime à cotisations définies (régime général).

Dans le cadre de ce régime, la Société n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Autres avantages à long terme

La Société a mis en place un plan d'épargne entreprise. Les avantages à court terme incluent notamment l'accord de participation suivant la formule légale qui est calculée sur la base du résultat fiscal. Les médailles du travail sont négligeables. Le cas échéant, les indemnités de rupture de contrat de travail sont provisionnées.

Il n'existe pas d'autres avantages à long terme accordés au sein du groupe.

6.4.16. Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Un passif éventuel est fondé sur une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise. Un passif éventuel est aussi une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car d'une part, il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et d'autre part, le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Conformément à la norme IAS 37, la société est amenée à constituer une provision pour « service après-vente » (SAV). Les coûts de SAV ont été provisionnés sur la base de la durée de garantie des produits, soit de 3 à 10 ans selon les produits. Les taux servant au calcul ont été déterminés sur la base des coûts observés sur les 5 dernières années et ont été rapportés au chiffre d'affaires de l'année de vente des produits concernés par les dépenses de SAV engagées. Les coûts engagés comprennent des coûts de main d'œuvre et des pièces détachées.

6.4.17. Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers consolidés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture de manière définitive et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les taux d'impôt retenus sont les suivants :

	31/12/2019	31/12/2018
Taux France	25,825%	25,825%
Taux Allemagne	31,225%	31,225%
Taux Royaume-Uni	17,000%	17,000%
Taux Pays-Bas	15,000%	19,000%

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

Ils sont présentés de manière compensée au bilan du Groupe et justifiés au moyen d'une preuve d'impôt (voir 6.10.1).

Dans le compte de résultat, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) vient en diminution des charges de personnel de 2018 (supprimé à compter du 1^{er} janvier 2019) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est incluse dans la ligne Charges d'impôt.

6.4.18. Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires sont constatés lorsque le Groupe s'acquitte d'une obligation de prestation en transférant un bien ou un service promis à un client. Un actif est transféré lorsque le client obtient le contrôle de l'actif.

Les produits des activités de la société correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et services vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Ces produits figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises et déduction faites des ventes intragroupes.

Les prestations de maintenance portent sur des durées supérieures à 12 mois. Ces prestations font ainsi l'objet d'une comptabilisation à l'avancement, de façon linéaire dans le temps puisque les coûts sont engagés sur cette périodicité.

Les ventes de matériels engendrent une comptabilisation du produit à la date de livraison. Il est considéré que c'est à cette date que le client a accepté les caractéristiques du bien livré. Une créance est comptabilisée lorsque les biens sont livrés, c'est-à-dire au moment où la contrepartie est inconditionnelle, car seul l'écoulement du temps suffit à rendre le paiement de la contrepartie exigible.

Il existe 2 types de produits :

1/ Les ventes de matériels immédiatement constatées en résultat.

Pour cette typologie de contrats, chaque livraison est considérée comme une obligation de prestation distincte dont la comptabilisation est effectuée à la date de la livraison.

Les contrats dont il est fait objet sont :

- Les contrats de ventes de matériels aux distributeurs.
- Les ventes de matériels associées aux offres Prépayées. Ces matériels correspondent à la platine, la centrale de gestion et au module de transmission de données.
- Les revenus liés aux contrats de location financement dans le cadre des contrats « offres globales » (voir commentaires détaillés au point i) ci-après).

2/ Les contrats de prestations de services.

Le chiffre d'affaires des Services est représenté par 3 grandes familles :

- a) **Les offres Prépayées** : l'ensemble du matériel accompagnant ces offres est vendu aux clients de Cogelec. Ces offres sont conclues soit dans le cadre de contrôle d'accès sans interphonie (offres dites prépayés data) soit dans le cadre d'un contrôle d'accès associé à de l'interphonie (offres prépayés voix). Ces offres sont facturées en une seule fois pour une durée de 10 ou 15 ans (parfois moins). Lorsque Cogelec vend des « kits prépayés », la société comptabilise séparément la vente de matériel à son prix de vente et la prestation de services qui s'y rattache. Le chiffre d'affaires relatif à la part matériel est comptabilisé immédiatement en résultat, à la date de livraison.

La prestation de services comprend notamment les accès aux applications web de gestion développées par Cogelec, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires... Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées à l'avancement de façon linéaire sur la durée du contrat, car les coûts sont stables d'un exercice à l'autre et ceci conformément à IFRS 15.

b) Les offres d'abonnement :

Ces offres comprennent :

- i) Des offres globales d'abonnement : elles recouvrent la location des matériels (platines, etc.) et la prestation de services. Ces offres globales sont avec engagement à durée déterminée ou indéterminée. La prestation de services comprend notamment la mise à disposition d'un module de transmission, la maintenance du matériel loué, ainsi que les accès aux applications web de gestion développées par Cogelec, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires...

Le matériel loué est traité comme un contrat de location financement conformément à IFRS 16 (les paiements actualisés couvrant la juste valeur du bien loué). Ainsi un produit est comptabilisé en chiffres d'affaires matériel à la date de livraison pour un montant correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.

Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées à l'avancement de façon linéaire sur la durée du contrat, car les coûts sont stables d'un exercice à l'autre et ceci conformément à IFRS 15.

- ii) Des offres d'abonnement classique : Depuis 2017, ces offres sont sans engagement et à durée indéterminée (Offre dite Classique). Le chiffre d'affaires relatif à la part matériel (platines, ...) est comptabilisé immédiatement en résultat, à la date de livraison.

La prestation de services comprend notamment la mise à disposition d'un module transmission, la maintenance du matériel loué, ainsi que les accès aux applications web de gestion développées par Cogelec, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires...

Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées à l'avancement de façon linéaire sur la durée du contrat, conformément à IFRS 15.

- iii) Des offres d'abonnement mixtes (offre Jumbo) :

Ces offres sont conclues pour une durée indéterminée sans période d'engagement. Une partie du matériel est vendue au client (platines...). Le chiffre d'affaires relatif à cette part matériel est comptabilisé immédiatement en résultat, à la date de livraison. Une autre partie notamment le Tableau d'affichage est mis à disposition du client et demeure la propriété de Cogelec.

La prestation de services comprend notamment la mise à disposition d'un module de transmission, la maintenance du matériel loué, ainsi que les accès aux applications web de gestion développées par Cogelec, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires...

Les prestations de services (incluant la mise à disposition du tableau d'affichage) liées à ces offres sont comptabilisées de façon linéaire sur la durée du contrat conformément à l'IFRS 15 en cohérence avec les coûts supportés.

L'ensemble de ces offres d'abonnement constitue un business récurrent pour Cogelec. Les obligations non remplies au titre des offres à durée déterminée ou indéterminée avec un engagement de durée sont présentées dans le tableau ci-après. Les obligations de prestations qui restent à remplir correspondent aux services que le Groupe est tenu de fournir aux clients pendant la durée ferme restante du contrat.

Les offres à durée illimitée sans engagement ou à engagement échu constituent une part significative du portefeuille potentiel de Cogelec mais par définition, ne figurent pas dans les obligations non remplies mentionnées ci-dessus.

- c) Les **autres prestations** : elles comprennent des prestations de SAV par exemple, ou toutes autres prestations de services n'entrant pas dans le cadre des offres mentionnées ci-dessous.

Le chiffre d'affaires est explicité au point 6.8.1.

Les actifs sur contrats sont transférés en créances clients lorsque ce droit à paiement devient inconditionnel. Les passifs sur contrats sont relatifs aux paiements d'avance reçus des clients du Groupe, pour lesquels le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la réalisation de prestations de maintenance.

Les postes d'actifs et de passifs sur contrats sont expliqués aux points 6.7.4, 6.7.7 et 6.7.15.

Trois types de chiffres d'affaires seront constatés sur les prochains exercices :

- Les obligations non remplies au titre des offres à durée déterminée ou indéterminée avec un engagement de durée
- Le chiffre d'affaires déjà facturé et encaissé sur les contrats offres prépayées en portefeuille (actuellement en produits constatés d'avance)
- Le chiffre d'affaires à facturer et à encaisser en provenance des contrats sans engagement ou à engagement échu non résiliés à date.

Le tableau ci-dessous ne présente que le CA provenant des offres prépayées et des obligations non remplies des offres avec engagement

Types de contrats	Précisions	Note	TOTAL	2020	2021	2022	2023	2024	Au-delà
Contrats Offres Globales	CA restant à facturer sur prestations de services	6.4.18	5 864	2 105	1 439	790	554	408	568
Contrats Offres Prépayées	Produits Constatés d'Avance	6.7.15	19 919	1 952	1 859	1 841	1 812	1 781	10 672
Total			25 783	4 058	3 298	2 632	2 367	2 189	11 240

Pour l'établissement de ce tableau, il est retenu la durée résiduelle des contrats avec engagement, soit :

- ✓ Premium : 5 et 10 ans.
- ✓ Prépayés : 15 ans.

La société engage des coûts pour l'obtention de contrats, sous forme de commissions. Les commissions liées à la vente de matériels sont comptabilisées immédiatement en charges et les commissions liées aux prestations de service sont classées en actifs incorporels.

	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs brutes	633	559
Amortissements	205	-125
Valeurs nettes	434	434

Les commissions sont amorties sur une durée de 5 ou 10 ans, en conformité avec la durée des contrats auxquels elles se rapportent. Il n'y a pas lieu de déprécier ces actifs.

6.4.19. Subventions

Les subventions publiques sont des aides publiques prenant la forme de transferts de ressources à une entité, en échange du fait que celle-ci s'est conformée ou se conformera à certaines conditions liées à ses activités opérationnelles. Selon la norme IAS 20, les subventions liées à des actifs sont des subventions publiques dont la condition principale est qu'une entité répondant aux conditions d'obtention doit acheter, construire ou acquérir par tout autre moyen des actifs à long terme.

Les subventions publiques sont comptabilisées en résultat sur une base systématique pour les périodes au titre desquelles l'entité comptabilise en charges les coûts que les subventions sont censées compenser. Ainsi, les subventions liées à des actifs, sont présentées au bilan en produits différés et amorti sur la même durée que l'immobilisation subventionnée.

La société bénéficie d'une avance remboursable et ne portant pas intérêt, pour le financement d'un projet de frais de recherche et développement pour un nouveau produit. La différence entre la valeur actualisée de l'avance au taux de marché et le montant reçu en trésorerie de l'organisme public constitue une subvention, au sens de la norme IAS 20. Cette différence est comptabilisée comme une subvention dans le temps en fonction des remboursements, compte tenu du fait que les frais engagés en contrepartie sont immobilisés. Le coût financier des avances remboursables, calculé au taux de marché, est enregistré en charges financières.

La société bénéficie également de crédit impôt recherche et de crédit impôt à l'innovation. Ces sommes sont constatées en subvention dans le résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement liés à chaque projet.

Ces subventions sont enregistrées en produits différés.

6.4.20. Contrats de location

Selon la norme IFRS 16, est considéré comme un contrat de location, tout contrat, donnant le droit d'utiliser un actif identifié pour une période de temps donnée en échange d'un paiement périodique.

Preneur

Pour le preneur, la norme IFRS 16 ne fait plus de distinction entre les contrats de location financement et les contrats de locations simples. Les contrats de location sont désormais reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs. Chaque paiement au titre des contrats est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû.

Les droits d'utilisation des immobilisations incorporelles & corporelles sont amortis sur la durée du contrat de location.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un contrat de location financement sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif.

Les coûts d'entrée et les durées d'amortissement sont explicités aux points 6.4.8 et 6.4.9.

Bailleur

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont présentés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

La comptabilisation de produits financiers s'effectue sur la base d'un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours d'investissement net du bailleur dans le contrat de location-financement.

6.4.21. Endettement financier net

Les dettes financières long terme comportent d'une part les emprunts contractés auprès des établissements de crédit et d'autre part les emprunts comptabilisés en contrepartie de la reconnaissance à l'actif des biens utilisés dans le cadre de contrats de location-financement. Ces dettes long terme sont classées en passifs non courants pour leur part à plus d'un an et sont valorisées au coût amorti à la clôture selon la méthode du taux d'intérêt effectif, avec un amortissement des frais d'émission, lorsque ces frais sont significatifs. Toutes ces dettes sont à taux fixe à la date de clôture.

Les dettes financières court terme comprennent la part à court terme des emprunts à long terme ainsi que les concours bancaires et autres dettes bancaires à court terme.

L'endettement financier net est composé des emprunts définis ci-dessus diminués des disponibilités et équivalents de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier net regroupe les intérêts sur emprunts, les autres dettes financières, et les revenus sur prêts ou créances rattachées à des participations.

6.4.22. Conversion des opérations en devise

Les éléments inclus dans les états financiers sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce son activité (« Monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en Euro qui est la monnaie de présentation de la société COGELEC.

Selon IAS 21, les éléments monétaires des entités consolidées en monnaies étrangères sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires sont évalués au coût historique en utilisant le cours de change en vigueur à la date à laquelle la transaction a été comptabilisée initialement. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion résultant de ce traitement sont comptabilisés en résultat sauf ceux relatifs aux éléments non monétaires, qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

6.4.23. Informations sectorielles

Le principal décideur opérationnel ne suit la performance qu'au niveau de l'ensemble du groupe ; l'application de la norme IFRS 8 a conduit la société à ne présenter qu'un seul secteur opérationnel.

6.4.24. Capitaux propres

Les capitaux propres sont composés du capital social de la société mère, d'une prime d'émission, de réserves et du résultat. Les réserves et le résultat consolidés correspondent à la part revenant à la société dans les résultats consolidés accumulés nets des distributions de dividendes.

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés ; aucune charge ou produit résultant de l'annulation n'affecte le compte de résultat.

Les intérêts minoritaires sont définis comme la part du résultat ou des actifs nets d'une filiale qui n'est pas détenue soit directement par la société COGELEC, soit indirectement par l'intermédiaire d'une autre filiale contrôlée par COGELEC.

6.4.25. Présentation du compte de résultat

Le Groupe présente son compte de résultat par nature.

Coûts d'achats et sous-traitance

Le coût d'achats et sous-traitance est essentiellement constitué :

- des achats de composants, et autres produits nécessaires à la production des biens vendus ;
- de prestation des services des tiers pour la fabrication, l'assemblage et les tests des biens vendus ;
- des droits de douane, coûts de transports et autres taxes directement attribuables à ces achats ;

Marge brute

La marge brute est un indicateur défini par COGELEC comme le chiffre d'affaires augmenté des autres produits de l'activité, diminué des achats consommés, et corrigé de la production stockée.

L'indicateur est présenté à la note 6.10.5.

EBITDA

L'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation & Amortisation*) est un indicateur défini par COGELEC comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs nettes des reprises.

L'indicateur est présenté à la note 6.10.5.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents (résultat opérationnel courant) ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles (résultat opérationnel non courant).

L'indicateur est présenté à la note 2.

Coût de l'endettement financier net

L'ensemble des charges et produits résultant de l'endettement financier net de la période (cf note 6.8.7), représente le coût du financement global de l'entreprise, hors coût de fonds propres.

6.4.26. Modalités de calcul du résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation en cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. La société ne dispose pas d'instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice 2019, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est de :

	Nombre d'actions ordinaires	Actions propres	Nombre d'actions ordinaires hors actions propres
Au 31/12/2019	8 898 048	- 130 709	8 767 339

6.5. Périmètre de consolidation

Sauf mention expresse, les pourcentages des droits de votes sont identiques à la part détenue dans le capital.

Périmètre 2019

Entités	Méthodes de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Siège social	Pays
COGELEC	IG	100,00%	100,00%	MORTAGNE SUR SEVRE	France
INTRATONE GMBH	IG	100,00%	100,00%	DÜSSELDORF	Allemagne
INTRATONE UK	IG	100,00%	100,00%	LONDRES	Royaume-Uni
INTRATONE BV	IG	100,00%	100,00%	AMSTERDAM	Pays-Bas

Périmètre 2018

Entités	Méthodes de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Siège social	Pays
COGELEC	IG	100,00%	100,00%	MORTAGNE SUR SEVRE	France
INTRATONE GMBH	IG	100,00%	100,00%	DÜSSELDORF	Allemagne
INTRATONE UK	IG	100,00%	100,00%	LONDRES	Royaume-Uni
INTRATONE BV	IG	100,00%	100,00%	AMSTERDAM	Pays-Bas

6.6. Dépréciation des actifs

6.6.1. Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie définie dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre leur valeur de marché diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 5 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2019 et 2018 est estimé à 12.61%.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Pour les immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilisation est indéterminée, les tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an à date fixe et entre deux dates s'il existe un indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. L'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés (taux de croissance, taux d'EBITDA, taux d'actualisation) intervenant dans la détermination de la valeur d'utilité montre qu'une variation de +/-10% n'aurait aucune incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés (aucune dépréciation ne serait à enregistrer).

6.6.2. Dépréciation des actifs financiers

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers

6.7. Bilan

6.7.1. Immobilisations incorporelles

Variation des immobilisations incorporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2017	8 368	1 001	4 235	13 604
Acquisitions	301	195	1 390	1 886
Cessions			-69	-69
Virement de poste à poste	987		-992	-6
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2018	9 655	1 195	4 564	15 415
Acquisitions	794	190	1 358	2 342
Cessions				
Virement de poste à poste	3 652	22	-3 674	
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2019	14 102	1 408	2 247	17 757

Variation des amortissements des immobilisations incorporelles (en K€)

Amortissements	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2017	6 514	492		7 005
Dotations	900	122		1 022
Reprises				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2018	7 413	614		8 027
Dotations	1 345	180		1 524
Reprises				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2019	8 758	794		9 552

Variation des immobilisations incorporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2017	1 854	509	4 235	6 598
Au 31 décembre 2018	2 242	581	4 564	7 387
Au 31 décembre 2019	5 344	614	2 247	8 205

Les durées d'utilité retenues pour amortir les immobilisations incorporelles identifiables sont les suivantes :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Frais de recherche et développement 5 ans

Le projet du canon électronique intégré a été mis en service le 1er mai 2019. A ce titre, 3.9 M€ de frais ont été activés, dont 3.6 M€ ont fait l'objet d'un transfert depuis les immobilisations incorporelles en cours. Le reste des immobilisations incorporelles en cours concerne différents projets dont la mise en service est prévue dans les 3 ans à venir.

Au 31 décembre 2019, les immobilisations incorporelles en cours correspondent notamment aux projets Lora (maison/hall connecté) et Rozoh (création d'une gamme de produits/marque spécifique au marché des collectivités) dont les mises en service sont prévues courant 2020.

Les flux sur les immobilisations incorporelles comptabilisées conformément à IFRS 16 sont les suivants :

Valeurs brutes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2017			
Acquisitions			
Cessions			
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2018			
Acquisitions		33	33
Cessions			
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2019			
		33	33

Amortissements	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2017			
Dotations			
Reprises			
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2018			
Dotations		19	19
Reprises			
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2019			
		19	19

Valeurs nettes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2017			
Au 31 décembre 2018			
Au 31 décembre 2019			
		14	14

6.7.2. Immobilisations corporelles

Variation des immobilisations corporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2017	213	3 449	2 595	934	730	7 921
Acquisitions			410	600	599	1 610
Cessions				-46		-46
Virement de poste à poste			325		-320	6
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2018	213	3 449	3 331	1 489	1 009	9 491
Acquisitions		1 125	557	1 811	348	3 842
Cessions			-1	-91		-93
Virement de poste à poste			1 101		-1 101	
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2019	213	4 574	4 988	3 208	257	13 240

Variation des amortissements des immobilisations corporelles (en K€)

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2017		407	1 747	504		2 659
Dotations		175	396	194		765
Reprises				-37		-37
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2018		582	2 143	662		3 387
Dotations		473	604	700		1 777
Reprises			0	-81		-82
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2019		1 055	2 746	1 281		5 082

Variation des immobilisations corporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2017	213	3 041	848	429	730	5 262
Au 31 décembre 2018	213	2 867	1 188	827	1 009	6 104
Au 31 décembre 2019	213	3 519	2 241	1 928	257	8 157

Les flux sur les immobilisations corporelles comptabilisées conformément à IFRS 16 sont les suivants :

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2017	213	3 449	25	225	3 912
Acquisitions					
Cessions				-46	-46
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Au 31 décembre 2018	213	3 449	25	179	3 866
Acquisitions		1 125		1 364	2 490
Cessions				-90	-90
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Au 31 décembre 2019	213	4 574	25	1 453	6 265

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2017		407	17	130	554
Dotations		175	4	44	223
Reprises				-37	-37
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Au 31 décembre 2018		582	21	137	740
Dotations		473	3	368	844
Reprises				-81	-81
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Au 31 décembre 2019		1 055	24	424	1 503

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2017	213	3 041	9	95	3 358
Au 31 décembre 2018	213	2 867	4	42	3 126
Au 31 décembre 2019	213	3 519	1	1 030	4 762

6.7.3. Autres actifs financiers

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Autres titres immobilisés ⁽¹⁾	16	16
Prêts ⁽²⁾	38	38
Dépréciation des prêts ⁽²⁾	-38	-38
Dépôts et cautionnements ⁽³⁾	247	238
TOTAL	264	255

⁽¹⁾ Parts sociales bancaires

⁽²⁾ Prêt DIAMO

⁽³⁾ Les dépôts et cautionnements correspondent à des sommes versées sur emprunts BPI et des garanties sur loyers.

6.7.4. Autres actifs non courants

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Clients > 1 an	3 121	2 809
Dépréciation des clients	-380	-390
Charges constatées d'avance > 1 an	1 367	1 091
TOTAL	4 108	3 510

Détail des créances clients nettes de dépréciations

	31/12/2019	31/12/2018
Créances douteuses	456	467
Dépréciation des créances douteuses	-380	-390
Créances clients sur contrats de location	2 665	2 342
TOTAL	2 741	2 419

Les créances douteuses sont dépréciées à 100%.

Charges constatées d'avance

Concernant les charges constatées d'avance, elles correspondent aux cartes SIM achetées dans le cadre des contrats d'offre globale (note 6.4.18). Ces achats sont étalés sur la durée de l'engagement, correspondant aux forfaits d'abonnement.

6.7.5. Impôts différés

	31/12/2019		31/12/2018	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Décalages temporaires				
Activation déficits	181	45	413	107
C3S	41	10	30	8
Participation des salariés	368	95		
Amortissements fiscaux	-21	-4		
Retraitements				
Ecart de change sur réciprocity au bilan	-36	-6		
Crédits bails IFRS 16	-429	-111	-341	-88
Locations simples IFRS 16	27	6		
Contrats de location	-1 516	-393	-898	-232
Cessions internes immo CG-IT	50	13	92	24
Marges internes stocks CG-IT UK	81	21		
Marges internes cartes SIM	3	1		
Cession interne matériel démo aux filiales	-15	-5		
Provision garantie clients	55	14		
Alignement méthodes amortissements	1	0		
Commissions apporteurs d'affaires	143	37	145	37
Dépréciation actions propres	-57	-15	-57	-15
Engagements retraite	606	156	396	102
TOTAL	-519	-134	-221	-57

La preuve d'impôt figure au point 6.10.1.

Les déficits non activés, depuis l'origine des filiales, sont les suivants :

Société	31/12/2019
IT BV	1 672
IT GMBH	5 012
IT UK	3 024
Total	9 709

Selon IAS 12, le tax planning au 31/12/2019 montre l'échéance des impôts différés passifs :

En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 2 ans	Part à plus de 2 ans an et moins de 3 ans	Part à plus de 3 ans an et moins de 4 ans	Part à plus de 4 ans an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
Déficits	15	6	5	3	2	14	45
C3S	10						10
Participation des salariés	95						95
Amortissements fiscaux	-4						-4
Ecart de change sur réciprocité au	-6						-6
Crédits bails	31	32	35	38	40	-287	-111
Locations simples	3	2	1	0	0		6
Contrats de location	-108	-108	-92	-62	-23	0	-393
Cessions internes CG-IT	8	4	0	0	0	0	13
Marges internes stocks CG-IT UK	21						21
Marges internes cartes SIM	0	0	0	0	0	1	1
Cessions internes immo	-1	-1	0	0	0	-2	-5
Provision garantie clients	2	2	2	2	1	5	14
Alignement méthodes amortissement	-1	-1	0	1	1		0
Commissions apporteurs d'affaires	7	7	7	6	4	5	37
Dépréciation actions propres	-15						-15
Engagements retraite						156	156
TOTAL	60	-59	-43	-12	25	-106	-134

6.7.6. Stocks et en cours

Variation des stocks et en-cours nets

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Matières premières et autres approvisionnements	5 533	4 080
En-cours de production	3 707	3 163
Produits intermédiaires et finis	1 814	1 650
Marchandises	117	0
Provision pour dépréciation	-660	-545
TOTAL	10 511	8 349

Evolutions des provisions pour dépréciation	31/12/2019	31/12/2018
Valeur à l'ouverture	545	229
Augmentation	403	393
Diminution	-288	-77
Valeur à la clôture	660	545

Les matières premières et autres approvisionnements sont constitués de composants.

Les en-cours sont constitués de sous-ensembles (cartes électroniques, ...) destinés à être incorporés dans du matériel vendu ou incorporé dans des contrats.

Les produits finis comprennent des matériels (platines, télécommandes, modules, ...) qui sont vendus séparément ou qui sont incorporés dans une offre globale de contrats (matériels et prestations de services).

6.7.7. Créances clients et autres créances courantes

Créances

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients brutes	9 811	8 979
Provision pour dépréciation		-1
TOTAL	9 811	8 978

Détail des créances clients nettes de dépréciations :

	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients ordinaires	8 563	7 997
Dépréciation des créances clients ordinaires		-1
Créances clients sur contrats de location	1 248	982
TOTAL	9 811	8 978

Autres actifs courants

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Prêts	1	2
Dépréciation de prêt		
Dépôts et cautionnements	37	37
Avances et acomptes versés	67	149
Créances sociales	50	56
Créances fiscales	1 048	764
Autres créances d'exploitation	553	450
Charges constatées d'avance	441	268
TOTAL	2 196	1 725

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des provisions calculées en fonction des possibilités effectives de recouvrement.

L'échéance des créances est présentée au tableau 6.11.2.

Les prêts sont détaillés comme suit :

Prêts	31/12/2019	31/12/2018
Prêt Diamo		
Prêts au personnel	1	2
TOTAL	1	2

Les autres créances sont détaillées comme suit :

Autres créances	31/12/2019	31/12/2018
Créance liée aux CIR et CII	518	413
Fournisseurs débiteurs et AAR	25	29
Frais à refacturer à IT' GMBH		
Débiteurs divers	9	7
TOTAL	553	450

En actifs courants figurent les montants obtenus chaque année au titre des CIR et CII. Le montant de 2018 a été remboursé par l'Etat ; celui de 2019 reste à encaisser sur 2020.

Echéancier des créances clients

La ventilation des créances clients par échéance est la suivante :

A C T I F (en K€)	Valeur au bilan	Non échues	Echues		
			< 90j	>90j <6mois	> 6 mois
Créances clients (actifs non courants)	2 741	2 665			76
Créances clients (actifs courants)	9 811	7 759	1 876	71	105
TOTAL	12 551	10 424	1 876	71	181

6.7.8. Trésorerie et équivalents trésorerie

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Comptes à terme	8 505	8 501
Disponibilités	8 866	7 858
Total trésorerie de clôture	17 371	16 358
Découverts bancaires	0	-5
Total trésorerie nette de clôture	17 371	16 353

La trésorerie intègre des disponibilités et comptes à terme. Ces derniers sont classés en équivalents de trésorerie lorsqu'ils répondent à la définition de la trésorerie donnée par IAS 7. En conséquence, les comptes à terme dont le risque est négligeable et dont l'échéance de liquidité est faible, qui sont souscrits par la société COGELEC, sont classés en équivalents de trésorerie. Les comptes à terme peuvent être résiliés à tout moment.

6.7.9. Capital

Evolution du capital

Au 31 décembre 2019, le capital social de COGELEC est constitué de 8 898 048 actions, dont l'évolution au cours de l'exercice a été la suivante :

	01/01/2019	Augmentation	Réduction	31/12/2019
Nombre d'actions	8 898 048			8 898 048
<i>dont actions ordinaires</i>	<i>3 550 963</i>			<i>3 550 963</i>
<i>dont actions à droit de vote double</i>	<i>5 347 085</i>			<i>5 347 085</i>
Nominal en €	0,45			0,45
Capital en euros	4 004 122			4 004 122

Information sur le capital

Actionnariat de COGELEC

Détenteurs	Nombre d'actions	Pourcentages de détention
SAS H.R.C.	20	0,00%
SAS S.R.C.	5 347 065	60,09%
Flottant	3 550 963	39,91%
Total	8 898 048	100,00%

Gestion du capital et distribution de dividendes

Aucune distribution de dividende sur l'exercice 2019.

Actions propres

Conformément à l'approbation lors de l'Assemblée Générale du 23 avril 2018 du programme de rachat d'actions, COGELEC a procédé au rachat de 130 709 actions propres, pour un montant de 885 K€. Les actions propres acquises sont déduites des capitaux propres consolidés. Aucun profit ni perte résultant de l'achat, la vente ou l'annulation des actions n'affecte le compte de résultat.

- Nombre d'actions propres détenues au 31/12/2019 : 130 709 actions
- Valeur des actions propres détenues au 31/12/2019 : 885 377 €
- Nombre d'actions propres acquises sur l'année 2019 : 142 457 actions
- Valeur des actions propres acquises sur l'année 2019 : 963 792 €
- Nombre d'actions propres cédées sur l'année 2019 : 48 953 actions
- Valeur des actions propres cédées sur l'année 2019 : 337 137 €

6.7.10. Passifs financiers

Emprunts et dettes financières non courants / courants

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts bancaires	5 642	3 477
Emprunts OSEO		30
Dettes sur crédits-bails	2 136	2 442
Dettes sur locations simples	1 108	
Emprunts et dettes financières non courants	8 885	5 950
Emprunts bancaires	2 079	1 394
Emprunts OSEO	30	60
Aide remboursable OSEO Innovation		253
Découverts bancaires		5
Dettes sur crédits-bails	306	294
Dettes sur locations simples	776	
Emprunts et dettes financières courants	3 191	2 006
TOTAL	12 076	7 956

Flux des emprunts et dettes financières non courants / courants

Valeurs brutes	Emprunts bancaires	Emprunts Oseo	Intérêts courus non échus	Aide remboursable OSEO Innovation	Découverts bancaires	Dettes IFRS 16	Dettes financières diverses	TOTAL
Au 31 décembre 2017	6 343	210	2	530	5	3 033	1 193	11 317
Nouveaux								
Remboursements	-1 472	-120	-2	-278		-297	-1 193	-3 362
Variation de l'exercice					0			
Au 31 décembre 2018	4 871	90	0	253	5	2 736	0	7 956
Nouveaux	4 334					2 523		6 857
Remboursements	-1 485	-60	0	-253		-952	0	-2 749
Variation de l'exercice					-5			-5
Ecart de change						18		18
Au 31 décembre 2019	7 720	30	0	0	0	4 326	0	12 076

Durée des emprunts restant à courir au 31 décembre 2019

En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 2 ans	Part à plus de 2 ans et moins de 3 ans	Part à plus de 3 ans et moins de 4 ans	Part à plus de 4 ans et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
Au 31 décembre 2019							
Emprunts bancaires	2 079	1 817	1 303	1 119	873	529	7 720
Emprunts OSEO	30						30
Dettes sur crédit-bail	306	302	312	321	331	870	2 442
Dettes sur locations simples	776	587	293	99	69	60	1 884
Emprunts et dettes financières	3 191	2 707	1 908	1 539	1 273	1 459	12 076
Dettes fournisseurs	2 803						2 803
Dettes fiscales et sociales	3 582						3 582
Autres dettes	1 210						1 210
Produits constatés d'avance	2 413	2 298	2 238	2 197	1 968	10 717	21 831
Autres passifs	10 007	2 298	2 238	2 197	1 968	10 717	29 426
TOTAL	13 198	5 004	4 147	3 736	3 241	12 176	41 502

6.7.11. Analyse de l'endettement financier net

Evolution de l'endettement financier net

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Partie à long terme des dettes financières	8 885	5 950
Partie à court terme des dettes financières	3 191	2 001
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices		5
Total dettes brutes	12 076	7 956
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 371	16 358
TOTAL ENDETTEMENT NET	-5 295	-8 403

Le détail des dettes brutes est présenté au point 6.7.10.

Financement du BFR

	31/12/2019		31/12/2018	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Stocks	10 511		8 349	
Créances nettes clients	12 551		11 397	
Dettes nettes fournisseurs		2 803		2 952
Créances et dettes sociales & fiscales		4 103		950
Autres créances & dettes		20 614		17 274
BFR		4 457		1 430
Financement du BFR	4 457		1 430	
Fonds de roulement	-12 914		-14 923	
Trésorerie	17 371		16 358	
Concours bancaires courants	0		-5	

En 2018 et 2019, la société dégage des ressources en fonds de roulement de l'ordre de, respectivement, 1.4 M€ et 4.5 M€ qui s'expliquent essentiellement par le poids des prépayés.

En 2019, avec un fonds de roulement de 13 M€, la trésorerie s'élève à 17.4 M€.

6.7.12. Provision pour engagement de retraite

Evolution de l'engagement

En milliers d'€	Engagements de retraite
Au 31 décembre 2017	366
Dotations	55
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	-25
Au 31 décembre 2018	396
Dotations	93
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	117
Au 31 décembre 2019	606

6.7.13. Autres provisions

En milliers d'€	Provision SAV	Provision pour impôts	Provisions pour litiges	TOTAL
Au 31 décembre 2017	281	118		399
Dotations	273	11	265	548
Reprises		-77		-77
Variation de périmètre				0
Au 31 décembre 2018	554	52	265	871
Dotations	122	0	50	172
Reprises	0	0	0	0
Variation de périmètre	0	0	0	0
Au 31 décembre 2019	676	52	315	1 043

Suite à un contrôle fiscal, une provision pour impôts a été constituée, pour couvrir le montant du redressement au titre des exercices 2014 et 2015. La provision a été réajustée au 31 décembre 2018 en fonction des paiements réalisés pour 77 K€ compensés par des appels complémentaires adressés par l'administration fiscale pour 11 K€. Au 31 décembre 2019, la provision a été maintenue.

La provision pour litiges concerne des litiges prud'homaux et commerciaux.

6.7.14. Actifs et Passifs éventuels

Aucun actif ou passif éventuel n'a été constaté par la société.

6.7.15. Dettes fournisseurs et autres dettes

Ventilation par nature des dettes fournisseurs et autres dettes

Dettes fournisseurs

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	2 644	2 727
Dettes d'immobilisations	159	226
TOTAL	2 803	2 952

Autres passifs non courants

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Dettes sociales et fiscales		
Avances et acomptes reçus		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance ⁽¹⁾	19 419	16 214
TOTAL	19 419	16 214

⁽¹⁾ dont

Passifs de contrats sur prépayés *	17 966	14 774
CIR et CII	1 406	1 378
BPI - subvention sur avance à taux 0		
Subventions d'investissement	46	62
	19 419	16 214

Pour le dénouement des PCA, voir note 6.11.2.

Autres passifs courants

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Dettes sociales et fiscales	3 582	2 500
Avances et acomptes reçus		
Autres dettes	1 210	1 060
Produits constatés d'avance *	2 413	1 957
TOTAL	7 205	5 517
dont passifs de contrats sur prépayés	1 952	1 580
* dont reprise passifs de contrats prépayés	1 948	1 633
* dont nouveaux passifs de contrats prépayés	5 512	4 916

6.8. Compte de résultat

6.8.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits et des services. Il est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue, net de rabais, remises et ristournes éventuels et hors TVA et autres taxes.

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de matériels	30 176	25 578
Ventes de prestations de services	9 808	7 992
TOTAL	39 984	33 570

Les ventes de prestations de services intègrent 5 044 K€ de chiffres d'affaires abonnements dits « sans engagement ou avec engagement échu » en 2019 contre 2 247 K€ en 2018.

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
France	36 448	31 029
Export	3 536	2 541
TOTAL	39 984	33 570

Le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France bien que la société tend à développer son activité à l'export qui représente 9% et est en progression de 39,2% par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 19.1% à 39 984 K€ contre 33 570 K€ l'année dernière. Cette croissance s'explique principalement par le développement de la gamme matériel Intratone pour environ 4 468 K€ et les abonnements pour 1 817 K€.

Les ventes de matériels comprennent à la fois les ventes aux distributeurs (matériels seulement) et les composantes « ventes » de matériels (platines, etc.) des contrats d'offres globales de type Classique et Premium.

Ces ventes correspondent à des obligations de prestations comptabilisées à un moment précis correspondant à la date de livraison des matériels en question.

Les prestations de services comprennent de la maintenance et des services de gestion de sécurisation d'accès, lesquels inclus la mise à disposition d'une carte SIM, cela afin de donner accès aux services de gestion de contrôle d'accès (accès aux applications web développées en interne et mises à disposition des gestionnaires, formation de ces gestionnaires, assistance téléphonique, maintenance de ces applications, etc.).

Ces prestations de services constituent des obligations de prestations pluriannuelles comptabilisées à l'avancement, suivant les coûts engagés conformément à l'IFRS 15. Compte tenu de la structure et du rythme d'engagement des dépenses supportées pour assurer les prestations (dépenses stables d'un exercice à l'autre), la méthode d'avancement retenue correspond au montant du prix de transaction proratisé sur la durée du contrat (revenus constatés de façon linéaire sur la durée du contrat). Par

ailleurs, le prix de transaction n'étant soumis à aucune variabilité, le degré d'incertitude sur le montant du chiffre d'affaires total et donc sur l'avancement à la date de clôture, est nul.

6.8.2. Achats consommés

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Achats de matières premières	-14 062	-12 255
Variation de stocks de matières premières	1 452	685
Achats de marchandises	-199	
Variation de stocks de marchandises	199	
Achats de carte SIM	-2 171	-1 955
Achats non stockés	-664	-543
Transports sur achats	-50	-38
Production immobilisée	355	209
Transferts de charges	14	
TOTAL	-15 125	-13 898

Les achats non stockés comprennent essentiellement les prototypes et petit outillage du bureau d'études ainsi que le carburant.

6.8.3. Charges de personnel et effectif

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Salaires	-10 984	-7 879
Variation provision pour congés payés	-94	-96
Primes	-21	-19
Indemnités & avantages divers	-292	-167
Charges sociales	-3 951	-3 045
Participation des salariés	-368	
Subventions et transferts de charges de personnel	274	122
Production immobilisée	1 223	1 072
TOTAL	-14 213	-10 011

Jusqu'au 30 avril 2018, le Président de la société est rémunéré par la société H.R.C. SAS, dont il est actionnaire à 94.6%, et qui a conclu une convention de services avec la société COGELEC. Ces charges ne sont pas comprises dans les charges de personnel mais sont incluses dans les charges externes. Les montants visés par cette convention sont indiqués en note 6.10.2.

Depuis le 1^{er} mai 2018, le Président de la société est directement rémunéré par la société COGELEC.

En 2018, les charges sociales incluent le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). En France, le groupe bénéficie du CICE dont le calcul est basé sur une partie des rémunérations versées aux salariés des entreprises françaises. Ce crédit d'impôt est payé par l'État, quelle que soit la situation de l'entité au regard de l'impôt sur les sociétés : il est remboursé par l'État si l'entité ne paye pas d'impôt sur les sociétés. Le CICE est supprimé à compter du 1^{er} janvier 2019 mais nous constatons une réduction pérenne de charges sociales par ailleurs.

Effectif du groupe

	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	52	42
Employés ¹	160	112
Ouvriers	20	17
Apprentis	2	1
TOTAL	234	172

L'effectif présenté est un effectif moyen calculé selon le code de la Sécurité Sociale et ne comprend pas le cas échéant les intérimaires.

⁽¹⁾ Les sociétés IT GmbH, IT UK et IT BV emploient au 31 décembre 2019 respectivement 33, 19 et 13 salariés (soit un effectif moyen en 2019 respectivement de 29, 15 et 9 employés). Dans ces pays, il n'existe pas de catégories professionnelles comme présentées ci-dessus. Les salariés ont donc été intégrés aux employés pour un nombre de 53 au total.

COGELEC a développé son effectif dans les différents services et notamment le bureau d'études, la hotline et la production. Les filiales ont recruté plusieurs personnes dans le cadre de leur création, et notamment des commerciaux.

6.8.4. Charges externes

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-2 161	-1 968
Publicité	-2 036	-1 388
Déplacements, missions et réceptions	-1 086	-801
Locations	-440	-675
Transport sur ventes	-405	-342
Personnel intérimaire	-521	-363
Autres postes	-1 556	-1 308
TOTAL	-8 205	-6 844

Les honoraires sont principalement constitués des prestations de direction technique, marketing et générale HRC (jusqu'au 30 avril 2018), des honoraires comptables, juridiques et de conseils (pour l'étude de brevets notamment).

Les frais de publicité sont constitués des dépenses de foires & expositions, d'insertions dans la presse et de communication/marketing. Les filiales à l'étranger ont mis l'accent sur la communication dans le cadre de leur développement

Le poste locations est en baisse du fait de l'application d'IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019. Il est désormais composé de locations ponctuelles de véhicules & matériels de bureau, de charges locatives, et de loyers sur des contrats dont la durée restante à courir au 1^{er} janvier 2019 est inférieure à 12 mois ou des contrats dont la valeur est inférieure à 5 000 USD.

6.8.5. Détail des autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
QP subvention d'investissement reprise au résultat (1)	421	245
Autres produits	41	35
Autres charges	-157	-66
TOTAL	305	215
(1) dont		
Reprise de subvention CIR et CII	366	165
Reprise de subvention sur avance à taux 0	47	77
Reprise de subvention sur crédit-bail immobilier	8	3
	421	245

6.8.6. Détail des autres produits et charges opérationnels

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Prix de vente des immobilisations cédées	39	3
VNC des éléments d'actifs cédés	-26	-22
Reprises provisions exceptionnelles (1)		77
Autres charges non courantes (1)	-13	-86
Frais IPO non imputables sur la prime d'émission (frais de publicité & prospectus, frais de déplacement)		-390
TOTAL	-1	-418

(1) En 2018, reprise provision pour impôt correspondant au rappel de TVA dont la charge figure en autres charges non courantes pour le même montant.

6.8.7. Coût de l'endettement net

Coût de l'endettement financier net

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Revenus comptes à terme	22	7
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	22	7
Intérêts des emprunts	-95	-119
Intérêts sur crédits-bails	-79	-88
Intérêts sur locations simples	-4	
Intérêts sur aide remboursable oseo innovation	-47	-77
Intérêts bancaires	-4	-19
Intérêts des autres dettes	-1	0
Coût de l'endettement financier brut	-232	-303
Coût de l'endettement financier net	-210	-295

Le coût de l'endettement financier net regroupe d'une part, les intérêts sur emprunts et autres dettes financières, et d'autre part, les revenus de placement.

Autres produits et charges financiers

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Gains de change	147	13
Revenus des créances commerciales	58	63
Revenus sur autres prêts	0	0
Autres produits financiers	4	1
Autres produits financiers	208	77
Pertes de change	-76	-22
Dépréciation prêts	0	-10
Autres charges financières	-76	-32
TOTAL	132	45

Les revenus des créances commerciales correspondent à la partie financement des loyers encaissés sur contrats de location.

6.9. Tableau des flux de trésorerie

Les options suivantes ont été retenues :

- Les intérêts et les dividendes versés sont classés en flux de trésorerie de financement car ils sont le coût d'obtention de ressources financières ou des retours sur investissements ;
- Les incidences des augmentations de pourcentage d'intérêts et des cessions sont classées dans les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement.

L'évolution de la capacité d'autofinancement traduit l'évolution de l'activité du Groupe.

Le BFR lié à l'activité présente un dégageant sur les exercices 2018 et 2019 notamment en raison des facturations d'avance sur les prépayés, lesquels sont constatés en passif de contrat quand la facturation n'est pas acquise. La variation des passifs de contrat sur prépayés figure dans les postes :

- « autres passifs non courants » pour 2 963 K€ en 2018 et 3 192 K€ en 2019
- et « autres passifs courants » pour 1 953 K€ en 2018 et 2 320 K€ en 2019.

Les notes ci-dessous détaillent certains éléments du tableau des flux de trésorerie.

6.9.1

Prix de cession	6.8.6	-39	-3
Prix de cession corrigé		-39	-3
Valeur nette comptable	6.8.6	26	22
VNC sur immobilisations en cours soldées en charges externes			56
Valeur nette comptable corrigée		26	79
Plus et moins-values de cessions		-13	75

6.9.2

Charge d'impôt exigible		1 501	730
Charge d'impôt différé		107	146
Report d'impôt		0	7
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		1 609	883

6.9.3

Créance/Dette d'impôt exigible à l'ouverture	6.10.1	787	-320
Charge d'impôt exigible		-1 501	-730
Dette d'impôt exigible à la clôture	6.10.1	1 485	-787
Annulation économie d'IS générée par les frais IPO imputés sur les capitaux propres			-36
Impôts versés		771	-1 873

6.9.4

Variation stocks	6.7.6	-2 162	-1 385
Impact des écarts de change		-12	
Variation créances clients en BFR		-2 174	-638

6.9.5

Variation créances clients	6.7.7	-833	-636
Impact des écarts de change		10	-2
Variation créances clients en BFR		-823	-638

6.9.6

Variation autres actifs courants (hors prêts et cautions)	6.7.7	-472	-91
Impact des écarts de change		5	-1
Variation autres actifs courants en BFR		-466	-91

6.9.7

Variation autres passifs non courants	6.7.15	3 205	2 998
Impact des écarts de change		-7	1
Variation autres passifs non courants en BFR		3 197	2 999

6.9.8

Variation dettes fournisseurs	6.7.15	-83	-636
Impact des écarts de change		-81	9
- Impact des écarts de change sur réciprocity		73	-8
Variation dettes fournisseurs en BFR		-91	-635

6.9.9

Reprises de subventions	6.8.5	421	245
Part des produits constatés d'avance repris au résultat	6.7.15	1 948	1 633
Variation des autres passifs courants	6.7.15	1 688	454
Impact des écarts de change		-1	0
Autres passifs courants		4 055	2 332

6.9.10

Acquisitions d'immobilisations	6.7.1 et 6.7.2	-6 184	-3 495
- Nouveaux crédits-bails	6.7.10	2 523	
Variation des dettes d'immobilisations	6.7.15	-67	95
- Variation dettes sur immobilisations liées au rachat de minoritaires INTRATONE			
Acquisitions d'immobilisations		-3 728	-3 400

6.9.11

Autres actifs financiers à l'ouverture		255	142
Autres actifs financiers à la clôture	6.7.3	-264	-255
Variation des actifs non courants		-9	-113
Neutralisation des dépréciations			-38
VNC sur dépôts de garantie et cautions		-15	-1
Variation des prêts et avances consenties sur actifs non courants		-24	-151
Autres actifs courants à l'ouverture (immobilisations financières)		39	43
Autres actifs courants à la clôture (immobilisations financières)	6.7.7	-38	-39
Variation des actifs courants		1	5
Neutralisation des dépréciations			28
Variation des prêts et avances consenties sur actifs courants		1	33
Variation des prêts et avances consenties		-23	-118

6.9.12

Nouveaux emprunts	6.7.10	6 857	
- Nouveaux crédits-bails	6.7.10	-2 523	
Impact des écarts de change		-61	7
- Impact des écarts de change sur réciprocity		61	-7
Nouveaux emprunts		4 334	

6.10. Autres informations

6.10.1. Impôts

Bilan Actif (en K€)

	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF NON COURANT		
Impôt différé		
Créance d'impôt exigible		
ACTIF COURANT		
Créance d'impôt exigible ¹		787
TOTAL ACTIF	-	787

¹ Créance d'impôt issue des comptes sociaux hors CIR et CII

Bilan Passif (en K€)

	31/12/2019	31/12/2018
PASSIF NON COURANT		
Impôt différé	134	57
Dettes d'impôt exigible		
PASSIF COURANT		
Dettes d'impôt exigible ¹	1 485	
TOTAL PASSIF	1 619	57

¹ Dette d'impôt issue des comptes sociaux hors CIR et CII

Dettes d'impôt nette (en K€)

	Courant		Non courant	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Créance d'impôt exigible nette	-	787		
Dettes d'impôt exigible nette	1 485	-		

Analyse de la charge d'impôt (en K€)

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat comptable avant impôt	-963	47
Charge d'impôt théorique	-249	12
Impact des charges définitivement non déductibles nettes des produits définitivement non imposables	43	73
Impact des crédits d'impôt	-98	-99
Impact des déficits de l'exercice non activés	1 714	789
Impact des différences de taux d'imposition	256	166
Impact de la CVAE	216	169
Impact des écarts de change	17	
Charge d'impôt effective	1 899	1 111

La charge d'impôt du groupe en 2019 est de 1 899 K€ contre 1 111 K€ en 2018.

La norme IAS 12 préconise de retenir le dernier taux d'impôt voté pour le calcul des impôts différés. En France, le taux d'impôt va être évolutif dans le temps jusqu'en 2022. Le groupe a retenu le taux de 25% majoré de la contribution de 3.3%.

6.10.2. Parties liées

Les parties liées identifiées au 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 sont les suivantes :

- La société SAS H.R.C., président de COGELEC, représentée par Roger LECLERC (lui-même président de H.R.C.).
- La société S.R.C., dont le président est la société H.R.C. représentée par Roger LECLERC (lui-même président de H.R.C.).

H.R.C. refacture des prestations de services à COGELEC dans les domaines suivants : politique générale, investissements, politique commerciale, marketing et financière, gestion de projets et création des offres.

La société COGELEC a distribué 2 000 K€ de dividendes à la société S.R.C. sur l'exercice 2018.

L'impact des relations avec les parties liées sur les différents postes du bilan et du compte de résultat est le suivant :

P A S S I F	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts et dettes financières		3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48	72
Total passif courant	48	75
TOTAL PASSIF	48	75

	31/12/2019	31/12/2018
Charges externes	-747	-893
RESULTAT OPERATIONNEL	-747	-893
Coût de l'endettement financier brut		-3
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-747	-896

6.10.3. Rémunérations des principaux dirigeants

Le Groupe a défini et limité la définition de principaux dirigeants aux dirigeants mandataires sociaux, à savoir au dirigeant principal, représentant de la société H.R.C., Président de COGELEC. Le président est rémunéré par la société HRC jusqu'au 30 avril 2018, qui facture des prestations sur la base d'une convention de services conclue avec COGELEC.

Depuis le 1^{er} mai 2018, c'est Roger LECLERC qui est Président Directeur Général de la SA COGELEC, ce qui entraîne l'arrêt des prestations de direction générale.

Les rémunérations versées aux principaux dirigeants s'analysent de la façon suivante (en K€) :

En milliers d'€	31/12/2019	31/12/2018
Prestations de services HRC	747	893
Salaires	300	200
REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	1 047	1 093

Le dirigeant ne perçoit pas :

- D'avantages à court terme
- D'avantage postérieur à l'emploi
- D'autres avantages à long terme
- D'indemnités de fin de contrat de travail
- De paiements fondés sur des actions

6.10.4. Honoraires des commissaires aux comptes

	ARC			
	31/12/2019		31/12/2018	
	Commissaires aux comptes (ARC)	Réseau	Commissaires aux comptes (ARC)	Réseau
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés				
• Émetteur	75		50	
• Filiales intégrées globalement				
Sous-total	75		50	
Services autres que la certification des comptes				
• Émetteur				
• Filiales intégrées globalement				
Sous-total	-		-	
TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes	75	-	50	-

	DELOITTE			
	31/12/2019		31/12/2018	
	Commissaires aux comptes (Deloitte & Associés)	Réseau	Commissaires aux comptes (Deloitte & Associés)	Réseau
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés				
• Émetteur	75		50	
• Filiales intégrées globalement				
Sous-total	75		50	
Services autres que la certification des comptes				
• Émetteur				
• Filiales intégrées globalement				
Sous-total	-		-	
TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes	75		50	

	ADLER SHINE LLP			
	31/12/2019		31/12/2018	
	Commissaires aux comptes (Adler Shine LLP)	Réseau	Commissaires aux comptes (Adler Shine LLP)	Réseau
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés				
• Émetteur				
• Filiales intégrées globalement	7		7	
Sous-total	7		7	
Services autres que la certification des comptes				
• Émetteur				
• Filiales intégrées globalement	5			
Sous-total	5		-	
TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes	11		7	

Concernant les filiales étrangères, seule la société INTRATONE UK a nommé un commissaire aux comptes : le cabinet ADLER SHINE LLP.

6.10.5. Indicateurs opérationnels de performance

Marge brute

en milliers d'euros

	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	39 984	33 570
Autres produits de l'activité	5	4
Achats consommés	-15 125	-13 898
Variation de stocks de produits en-cours et produits finis	626	1 016
MARGE BRUTE	25 490	20 692
<i>En pourcentage de CA</i>	<i>63,8%</i>	<i>61,6%</i>

Les achats consommés sont détaillés au point 6.8.2.

EBITDA

en milliers d'euros

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat opérationnel	-885	297
Dotations aux amortissements	3 301	1 787
Dépréciations des actifs nettes des reprises	370	1 121
EBITDA ¹	2 787	3 205
<i>En pourcentage de CA</i>	<i>7,0%</i>	<i>9,5%</i>

¹ EBITDA : L'EBITDA est défini par COGELEC comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs nettes des reprises.

6.11. Risques portés par les instruments financiers

6.11.1. Analyse des covenants

La société n'a été soumise à aucun covenant dans le cadre de ses financements, pour les exercices 2019 et 2018.

6.11.2. Echancier des actifs et passifs financiers

2019

A C T I F (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Autres actifs financiers	264						
Titres immobilisés (parts BPA)	16						16
Retenues garanties BPI	125				50	75	
Dépôt de garantie sur location immobilière	21						21
Dépôt de garantie local IT UK	55		55				
Dépôt de garantie local IT GMBH	22				22		
Dépôt de garantie IT BV	23			5			19
Autres actifs non courants	4 108						
Créances clients	76						76
Créances clients sur contrats de location	2 665		1 079	803	531	213	39
Charges constatées d'avance	1 367		225	224	221	202	496
Actifs financiers non courants	4 372	0	1 359	1 032	824	490	667
Stocks et en-cours	10 511	10 511					
Créances clients et comptes rattachés	9 811						
Créances clients	8 563	8 563					
Créances clients sur contrats de location	1 248	1 248					
Autres actifs courants	2 196						
Prêts au personnel	1	1					
Prêt Diamo	0	0					
Retenues garanties BPI	15	15					
Dépôt de garantie local IT GMBH	5	5					
Dépôts de garantie IT UK	17	17					
Avances et acomptes versés	67	67					
Créances sociales	50	50					
Créances fiscales	1 048	1 048					
Autres créances d'exploitation	553	553					
Charges constatées d'avance	441	441					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 371	17 371					
Actifs financiers courants	39 889	39 889	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF FINANCIER	44 261	39 889	1 359	1 032	824	490	667

PASSIF (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes financières	8 885						
Emprunts bancaires	5 642		1 817	1 303	1 119	873	529
Dettes sur crédit-bail	2 136		302	312	321	331	870
Dettes sur locations simples	1 108		587	293	99	69	60
Autres passifs non courants	19 419						
PCA sur contrats prépayés	17 966		1 859	1 841	1 812	1 781	10 672
CIR et CII	1 406		428	386	375	181	36
BPI - subvention sur avance à taux zéro	0						
OSEO - subventions d'investissement	46		11	11	11	6	9
Passifs financiers non courants	28 304	0	5 004	4 147	3 736	3 241	12 176
Emprunts et dettes financières	3 191						
Emprunts bancaires	2 079	2 079					
Emprunts OSEO	30	30					
Dettes sur crédits-bails	306	306					
Dettes sur locations simples	776	776					
Dettes fournisseurs	2 803	2 803					
Autres passifs courants	7 205						
Dettes sociales et fiscales	3 582	3 582					
Autres dettes	1 210	1 210					
Produits constatés d'avance	2 413	2 413					
Passifs financiers courants	13 198	13 198	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIF FINANCIER	41 502	13 198	5 004	4 147	3 736	3 241	12 176

2018

A C T I F (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Autres actifs financiers	255						
Titres immobilisés (parts BPA)	16						16
Retenues garanties BPI	140		15			50	75
Dépôt de garantie sur location immobilière	21						21
Dépôt de garantie local IT UK	55			55			
Dépôt de garantie local IT GMBH	22					22	
Autres actifs non courants	3 510						
Créances clients	77						77
Créances clients sur contrats de location	2 342		898	729	453	181	81
Charges constatées d'avance	1 091		167	167	167	160	430
Actifs financiers non courants	3 765	0	1 080	952	621	413	700
Stocks et en-cours	8 349	8 349					
Créances clients et comptes rattachés	8 978						
Créances clients	7 996	7 996					
Créances clients sur contrats de location	982	982					
Autres actifs courants	1 725						
Prêts au personnel	2	2					
Retenues garanties BPI	15	15					
Dépôt de garantie local IT GMBH	5	5					
Dépôts de garantie IT UK	17	17					
Avances et acomptes versés	149	149					
Créances sociales	56	56					
Créances fiscales	764	764					
Autres créances d'exploitation	450	450					
Charges constatées d'avance	268	268					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 358	16 358					
Actifs financiers courants	35 411	35 411	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF FINANCIER	39 176	35 411	1 080	952	621	413	700

PASSIF (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes financières	5 950						
Emprunts bancaires	3 477		1 332	1 068	552	364	161
Emprunts OSEO	30		30	0	0	0	0
Dettes sur crédit-bail	2 442		306	302	312	321	1 201
Autres passifs non courants	16 214						
PCA sur contrats prépayés	14 774		1 485	1 465	1 451	1 427	8 946
CIR et CII	1 378		375	335	288	277	103
OSEO - subventions d'investissement	62		11	11	11	11	19
Passifs financiers non courants	22 164	0	3 539	3 181	2 613	2 399	10 431
Emprunts et dettes financières	2 006						
Emprunts bancaires	1 394	1 394					
Emprunts OSEO	60	60					
Aide remboursable OSEO Innovation	253	253					
Découverts bancaires	5	5					
Dettes sur crédits-bails	294	294					
Dettes fournisseurs	2 952	2 952					
Autres passifs courants	5 517						
Dettes sociales et fiscales	2 500	2 500					
Autres dettes	1 060	1 060					
Produits constatés d'avance	1 957	1 957					
Passifs financiers courants	10 476	10 476	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIF FINANCIER	32 640	10 476	3 539	3 181	2 613	2 399	10 431

6.11.3. Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs du Groupe sont évalués de la manière suivante pour chaque année en fonction des catégories d'évaluation définies par IFRS 9 :

en K€	31/12/2019	Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
Rubriques au Bilan	Valeur Etat de situation financière	Juste-valeur par le compte de résultat	Juste-valeur par les capitaux propres	Coût amorti
Actifs financiers non courants	264		264	
Clients et comptes rattachés	12 551			12 551
Autres créances	3 564			3 564
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 371	17 371		
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	33 750	17 371	264	16 115
Dettes financières courantes	3 191			3 191
Dettes financières non courantes	8 885			8 885
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 803			2 803
Autre dettes	26 623			26 623
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	41 502	-	-	41 502

en K€	31/12/2018	Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
Rubriques au Bilan	Valeur Etat de situation financière	Juste-valeur par le compte de résultat	Juste-valeur par les capitaux propres	Coût amorti
Actifs financiers non courants	255		255	
Clients et comptes rattachés	11 397			11 397
Autres créances	2 816			2 816
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 358	16 358		
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	30 826	16 358	255	14 213
Dettes financières courantes	2 006			2 006
Dettes financières non courantes	5 950			5 950
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 952			2 952
Autre dettes	21 731			21 731
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	32 640	-	-	32 640

6.11.4. Engagements hors bilan par échéance

Engagements financiers au 31 décembre 2019

En milliers d'€	TOTAL	2020	2021	2022	2023	2024	Au-delà
<u>Engagements donnés</u>							
Suretés réelles	592	280	277	35			
Commandes d'immobilisations	189	189					
Engagement de fourniture ⁽¹⁾	5 864	2 105	1 439	790	554	408	568
Intérêts des emprunts	212	83	59	39	22	7	2
Intérêts sur crédit-bail	302	71	62	53	43	34	41
Intérêts sur locations simples	10	4	3	1	1	0	0
Total engagements donnés	7 170	2 733	1 839	918	620	449	610
<u>Engagements reçus</u>							
Plafond découverts autorisés	1 800	1 800					
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune Diamo	50						50
Commandes d'immobilisations	1 043	1 043					
Engagement d'achat ⁽¹⁾	5 864	2 105	1 439	790	554	408	568
Intérêts des emprunts	212	83	59	39	22	7	2
Intérêts sur crédit-bail	302	71	62	53	43	34	41
Intérêts sur locations simples	10	4	3	1	1	0	0
Total engagements reçus	9 282	5 107	1 562	883	620	449	660

Au fur & à mesure que les contrats avec engagement arrivent à terme, ils sont reconduits en contrats sans engagement (le taux de résiliation est très faible). De même, les nouveaux contrats conclus n'ont plus de période d'engagement ferme. Concernant ces contrats sans engagement en cours au 31 décembre 2019, le Groupe prévoit un chiffre d'affaires de 6 477 K€ pour l'année 2020.

Engagements financiers au 31 décembre 2018

En milliers d'€	TOTAL	2019	2020	2021	2022	2023	Au-delà
<u>Engagements donnés</u>							
Suretés réelles	871	279	280	277	35		
Commandes d'immobilisations	132	132					
Engagement de fourniture ⁽¹⁾	6 369	2 251	1 623	933	337	307	918
Locations simples	427	226	144	52	4	1	
Locations immobilières	1 229	227	249	209	157	108	279
Intérêts des emprunts	258	92	69	47	30	16	4
Intérêts sur crédit-bail	382	79	71	62	53	43	74
Total engagements donnés	9 668	3 286	2 435	1 580	616	475	1 275
<u>Engagements reçus</u>							
Plafond découverts autorisés	1 700	1 700					
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune Diamo	50						50
Commandes d'immobilisations	376	376					
Engagement d'achat ⁽¹⁾	6 369	2 251	1 623	933	337	307	918
Locations simples	427	226	144	52	4	1	0
Locations immobilières	1 229	227	249	209	157	108	279
Intérêts des emprunts	258	92	69	47	30	16	4
Intérêts sur crédit-bail	382	79	71	62	53	43	74
Total engagements reçus	10 791	4 952	2 154	1 303	581	475	1 325

(1) Engagements sur les contrats de location

La société utilisait un découvert de 5 K€ au 31 décembre 2018. Aucun découvert utilisé au 31 décembre 2019.

Les prêts accordés par OSEO BDPME pour une enveloppe globale de 2.8 M€ au 31 décembre 2019 et 3.1 M€ au 31 décembre 2018, bénéficient de gages espèces à hauteur de 140 K€ au 31 décembre 2019 contre 155 K€ au 31 décembre 2018.

6.11.5. Secteurs opérationnels

La ventilation du chiffre d'affaires entre l'activité ventes de matériels et prestations de services et la répartition du chiffre d'affaires entre la France et l'Export est présenté au point 6.8.1.

Les actifs présents à l'étranger ne sont pas significatifs.

Sur les exercices 2018 et 2019, aucun client ne représente plus de 10% du CA.